

et un entre autres qui ressemble singulièrement à notre renard commun, et, cependant, ce n'était point lui. Je ne le trouve même pas parmi les vôtres, il a le poil gris fauve du renard commun, mais les jambes sont entièrement noires, et l'ayant réuni à l'espèce que vous désignez sous le nom de *fulvus*, ils ont produit des petits qui avaient le pelage roux de cette dernière, laquelle me paraît avoir été très bien décrite dans le *Voyage du capitaine Franklin à la mer polaire*.

Le nombre des Marmottes américaines est si considérable, que j'ai lieu de penser que plusieurs d'entre elle; se rapportent à mon genre *Spermophile*. Et je suis étonné de n'avoir rien trouvé parmi vos rongeurs qui soit relatif à mon *Sacomys autophile*, caractérisé par des abajoues externes, et qui a cela de commun avec un autre genre voisin auquel M. Raffinesque, qui l'a formé, donne le nom de *Diplostoma*.

J'ai l'honneur de vous envoyer dans mon ouvrage sur les dents trois exemplaires du mémoire que j'ai publié l'année dernière sur les phoques ⁽¹⁾. Je vous prie d'en accepter un, et de faire remettre les deux autres à leur adresse, un à mon ami Lesueur ⁽²⁾ et l'autre à M. Ord, au souvenir duquel je me rappelle.

Agréé, je vous prie, Monsieur, l'assurance de la haute considération avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

FR. CUVIER.

LE GULO BOREALIS DANS LA GROTTÉ DE LA GRANDE-CHAMBRE
À RINXENT (PAS-DE-CALAIS),

PAR E.-T. HAMY.

Le Glouton, qui ne se rencontre plus aujourd'hui que dans les régions les plus froides de l'hémisphère boréal, vivait naguère sous des latitudes beaucoup plus élevées, et Brehm rapporte des observations empruntées à Eichwald et à Brincken, à Berkstein et à Zimmermann qui démontrent que ce carnassier s'avancé, récemment encore, jusque dans le Brunswick et la Saxe ⁽³⁾.

⁽¹⁾ FR. CUVIER, *De quelques espèces de phoques et des groupes génériques entre lesquels elles se partagent* (Mém. du Mus., t. XI, p. 174, 1824, in-4°).

⁽²⁾ Charles-Alexandre Lesueur, né au Havre le 1^{er} janvier 1778, mort dans cette même ville le 12 décembre 1846. Ami de François Péron avec lequel il avait collaboré au cours du voyage aux Terres australes du *Géographe* et du *Naturaliste*, il avait quitté la France le 18 août 1815 et s'était établi à Philadelphie comme graveur naturaliste et professeur de dessin. Il était un des membres les plus actifs de l'Académie des sciences naturelles, récemment incorporée. (Cf. E.-T. HAMY, *Les voyages du naturaliste Ch.-Alex. Lesueur dans l'Amérique du Nord* [1815-1837]. Paris, Soc. des Américan, 1904. 1 vol. in-4° de 111 pages avec 17 pl. et 14 fig.

⁽³⁾ A.-E. BREHM, *La Vie des animaux illustrée*, trad. fr. *Mammifères*, t. I, p. 49-51, 1868.

Il s'étendait bien plus au Sud à l'époque quaternaire, puisqu'on a rencontré ses restes non seulement dans les cavernes de Franconie⁽¹⁾ et les tourbières du Schussen, mais aussi dans divers gisements de la vallée du Rhône⁽²⁾ et jusque sur le littoral de la Méditerranée⁽³⁾ et dans les Pyrénées⁽⁴⁾.

La grotte de Fouvent (Haute-Saône), la brèche de Santenay (Côte-d'Or), le puits des Balmes, à Reversure (Ain); les cavernes de L'Herm (Ariège) et des Baoussé-Roussé, à Grimaldi, sont d'ailleurs les seuls gisements connus, en France et en Italie, de cet animal émigré⁽⁵⁾. J'en ajoute un sixième, celui de la Grande-Chambre de Rinxent (Pas-de-Calais), où le Glouton s'est trouvé associé aux restes de l'*Elephas primigenius*, du *Rhinoceros tichorhinus*, de l'*Ursus spelæus*, de l'*Ursus ferox*, du *Felis spelæa*, de l'*Hyæna spelæa*, de l'Auroch, d'un grand Bœuf, du *Megaceros hibernicus* et du Renne, et à de nombreux et fort beaux instruments de pierre⁽⁶⁾.

L'animal est représenté par une seule dent, mais elle est bien caractéristique. C'est une troisième fausse molaire droite, qui est exactement semblable à la dent similaire d'une tête de Glouton de Sibérie, dont le diamètre antéro-postérieur (crânio-facial) atteint 15 centimètres de long. Or cette dernière pièce est de dimensions exceptionnelles, les autres exemplaires du Muséum que j'ai eus en mains n'atteignant que 137 à 147 millimètres. Cette nouvelle observation confirme donc celle de Paul Gervais, qui ne voyait que des différences de taille entre le Glouton des cavernes et le *Gulo luscus* de Linné.

Le fait rapporté ici est à rapprocher de ceux que Schmerling et Van Beneden ont fait connaître en Belgique.

⁽¹⁾ Cf A. GOLDFUSS, *Beschreibung eines fossilen Vielfrass-Schädels aus den Gailenreuth hôle* (Nov. Act. Physico. Medic. Acad. Nat. Curios., t. IX, p. 312-322, pl. VIII, 1818, in-4°).

⁽²⁾ P. GERVAIS, *Restes fossiles de Glouton recueillis en France* (Bull. Soc. Géolog. de France, 2^e sér., t. XXVI, p. 777-778, 1869). — E. CHANTRE, *L'Homme quaternaire dans le bassin du Rhône : Étude géologique et anthropologique*. Lyon, 1901, in-8°, p. 102-104.

⁽³⁾ E. RIVIÈRE, *De l'Antiquité de l'Homme dans les Alpes-Maritimes*, pl. XVI. fig. 6.

⁽⁴⁾ M. BOULE, *Note sur des restes de Glouton et de Lion fossiles de la caverne de l'Herm (Ariège)* [*L'Anthropologie*, t. V, p. 10-14, 1894].

⁽⁵⁾ Louis Lartet avait bien publié, il est vrai, dans les *Matériaux* de 1874 (p. 36) un dessin sur os rencontré dans la collection de son père après sa mort et qui représente un Glouton; mais cette précieuse figure, trouvée dans un des abris sous roche du Périgord, n'avait plus malheureusement son certificat d'origine. Elle est déposée aujourd'hui dans les vitrines du Musée de Saint-Germain.

⁽⁶⁾ Cf E.-T. HAMY, *Boulogne dans l'antiquité*. Boulogne-sur-Mer, 1899, br. gr. in-8°, p. 6-9.

Schmerling mentionne, en effet, quelques dents, un fémur et des portions de bassins de Glouton rencontrés dans diverses cavernes de la province de Liège⁽¹⁾, et Van Beneden cite ce carnassier parmi les hôtes anciens du Trou des Nutons, dans la vallée de la Lesse⁽²⁾.

SUR LES POISSONS RECUEILLIS PENDANT L'EXPÉDITION ANTARCTIQUE
FRANÇAISE COMMANDÉE PAR LE D^r JEAN CHARCOT.

NOTE PRÉLIMINAIRE

PAR M. LÉON VAILLANT.

Les Poissons collectionnés par M. Turquet, lors de l'expédition du *Français* aux terres australes, sont relativement nombreux, 125 individus environ, et cependant les engins dont on a pu faire emploi n'étaient ni aussi parfaits, ni aussi variés qu'il eût été désirable, car, en dehors de quelques spécimens pris sur la plage ou dans la banquise, c'est à la ligne surtout, puis au chalut et au tramail, que les captures ont été faites, sans qu'on ait pu atteindre plus de 40 mètres de profondeur.

Par malheur, les exemplaires, pour la plupart, sont loin d'être dans un état assez satisfaisant de conservation pour qu'il soit possible de les étudier d'une manière suffisante, ni qu'on puisse les mettre en collection. C'est là, on peut dire, un fait habituel pour les récoltes ichthyologiques dans ces climats, comme en témoignent trop souvent les plaintes des zoologistes qui les ont étudiées.

Pour la collection actuelle, cela s'explique, dans un certain nombre de cas, par des conditions particulières accompagnant la capture. Ainsi des individus ont été retirés de l'estomac de Phoques (un de ces Mammifères entre autres, d'après les notes recueillies par la Mission, n'en avait pas englouti moins d'une soixantaine); une autre fois c'est dans le nid d'un Cormoran(?) qu'on les trouva; enfin de l'estomac d'un grand *Notothenia corüiceps* deux Poissons furent extraits. Le plus habituellement, ce sont des représentants de ce genre *Notothenia*; là où le nombre des proies était si considérable, des *Chenichthys Esox* s'y trouvaient joints. On comprend que les proies aient été, dans ces conditions, plus ou moins altérées par l'action des sucs digestifs.

(1) SCHMERLING, *Recherches sur les ossements fossiles découverts dans les cavernes de la province de Liège*. Liège, 1833, in-4°, t. I, p. 167 et pl. XXXIV.

(2) Ed. DUPONT, *Étude sur l'ethnographie de l'Homme de l'âge du Renne dans les cavernes de la vallée de la Lesse*, p. 62 (Extr. des *Mém. couronnés par l'Acad. Roy. de Belgique*, 1867).